



Fausse accusation d attouchement sur mineur

Par **mwa21500**, le **12/05/2010** à **22:18**

Bonjour,

j ai absolument besoin de votre aide ,

il ya kelke mois la fille de ma ex compagne qui as 13 , 14 ans a prevenue sont éducatrice de udaf ou ase je sais plus exactement , donc ils ont fait une plainte au comisariat faut que vous sachez aussi quil ya eu aucun examen de fait , et ni de preuve de ce que avance la fille donc elle maccuse que je lui aurais fait des attouchement pendant quel dormais alors que ces faux donc je ne sais pas quel recourt jai ? ? ?

pouvez vous maider car jais pas envi de me retrouver en prison alors que jai rien fait ,

jattend votrre reponse avec impatience

cordialement

Par **Maître marque**, le **13/05/2010** à **15:13**

Bonjour Monsieur.

Votre situation est simple dans le déroulement à court terme.

Si vous posez cette question c'est que vous n'avez toujours pas été convoqué par les

services enquêteurs.

Suite à la plainte et différentes investigations, vous serez convoqué par les services de police pour être entendu sur les faits dénoncés.

Vous serez vraisemblablement placé en garde à vue et vous pourrez, dès lors, bénéficier de la présence d'un avocat.

Je ne peux que vous conseiller de dire à votre avocat l'exacte vérité afin qu'il soit à même d'organiser avec efficacité votre défense.

Si vous ne connaissez pas d'avocat vous pourrez bénéficier de l'assistance d'un avocat commis d'office.

Afin, une mise en examen voire une détention provisoire ne sera envisagée que dans l'éventualité où il existe à votre encontre des charges suffisantes.

Cordialement

Par **mwa21500**, le **13/05/2010** à **20:51**

bonsoir

ils faut savoir quil snt tous contre moi la fillette le service de l ase ou udaf je c pu le pere ect...
comment puije me defendre efficacsement ?? ca remonte casiment a 1 ans en +

coordialement

Par **Maître marque**, le **13/05/2010** à **22:19**

Bonsoir,

Prenez contact avec un avocat, si vos revenus sont faibles vous pouvez bénéficier de l'aide juridictionnelle.

Bon courage